

MIGNONAT Pierre(1), ARNAUD Audrey(1), SEGONDS Mylene(1), DERRIEUX Chantal(1), BONNET Laurence (1)
Centre hospitalier spécialisé Gérard Marchant 31000 Toulouse - France

INTRODUCTION

Depuis Avril 2015, l'aripiprazole injectable en action prolongée est référencé dans notre établissement. C'est le neuroleptique à action prolongée le plus récemment introduit dans notre livret.

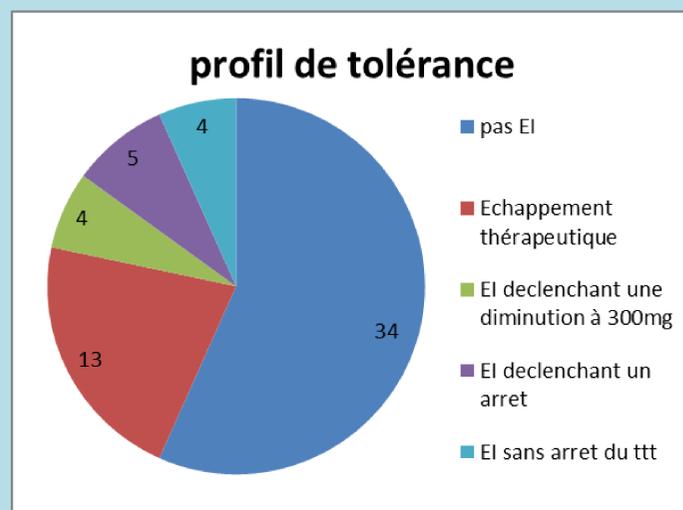
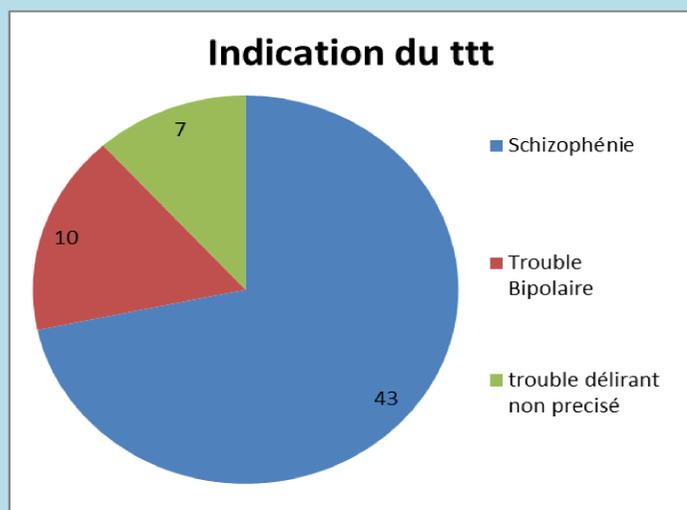
OBJECTIF

Nous cherchons à connaître les pratiques d'utilisation, les modalités d'instauration, le bénéfice clinique et le profil de tolérance.

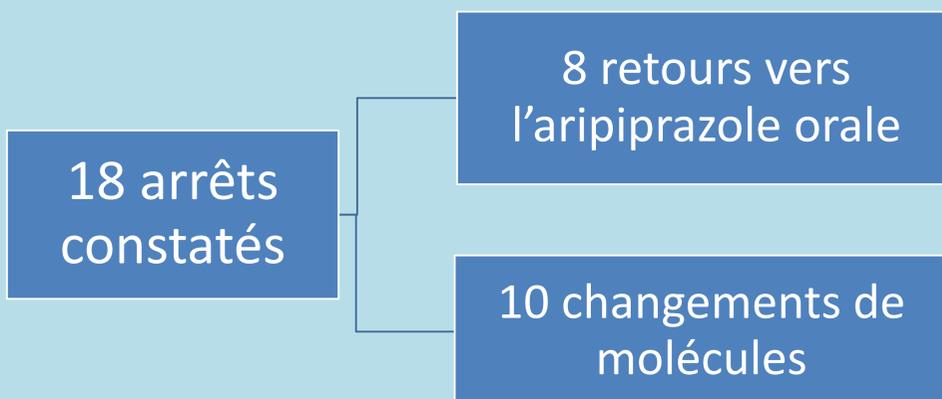
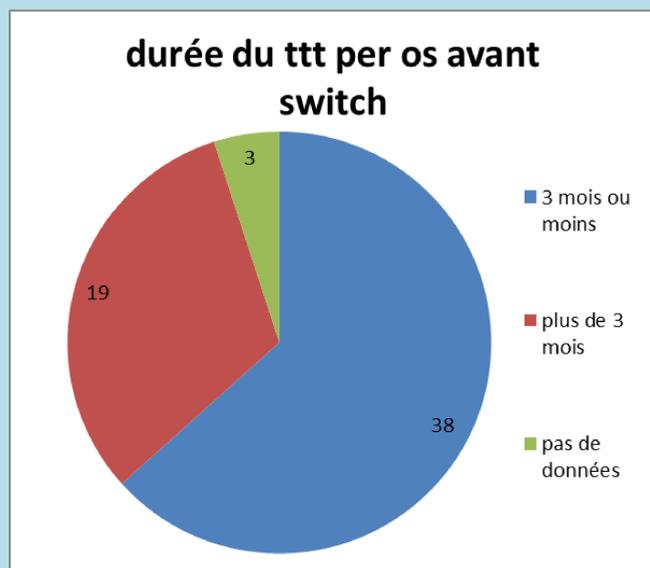
MATERIELS ET METHODES

Nous avons analysé les pratiques de tous les services sur une période de dix mois (04/2015 à 01/2016) en recherchant par extraction sur nos logiciels l'historique de prescription, les indications et le profil de tolérance.

RESULTATS



La posologie d'aripiprazole avant introduction de la forme injectable est comprise entre **5mg/j et 30mg/j** (posologie moyenne de 15.3 mg). Un patient était sous-aripiprazole injectable 7.5 mg/j.



DISCUSSION

L'unique AMM de la forme injectable retard est la schizophrénie stabilisée par un traitement per os d'aripiprazole. **30 % des prescriptions sont donc hors AMM.**

Lors du passage vers l'injectable, les posologies restent dans l'AMM et une **stabilisation par voie orale a toujours précédé** l'introduction de la forme injectable.

Le délai rapide entre l'introduction de l'aripiprazole per os et le passage à la forme retard, nous laisse supposer que c'est la **disponibilité de la forme à action prolongée qui motive l'utilisation de l'aripiprazole.**

CONCLUSION

Cette nouvelle forme complète l'arsenal thérapeutique des antipsychotiques de 2eme génération en augmentant les possibilités de prescription des formes à action retardée.